

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Épreuve d'enseignement de spécialité

SESSION 2024

Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales

ÉPREUVE DU JEUDI 20 JUIN 2024

Durée : 3 heures - Coefficient : 16

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8 dans la version originale **et 17 pages numérotées de 1/17 à 17/17 dans la version en caractères agrandis.**

Ce sujet comprend deux parties indépendantes.

BARÈME

Partie 1 : 6 points

Partie 2 : 14 points

PARTIE 1 : Mobilisation des connaissances

QUESTION : Expliquer comment le système de veille sanitaire participe à la protection de la population.

PARTIE 2 : Développement s'appuyant sur un dossier documentaire

SANTÉ ET URBANISME

« L'urbanisme et la santé » ce n'est pas seulement l'aménagement des rues, c'est aussi s'impliquer dans son cadre de vie, se déplacer au quotidien sereinement et activement, retrouver ses amis dans des ambiances adaptées aux rencontres ou encore rejoindre le calme de son habitation.

Réseau régional éduquer en santé-environnement, 25 avril 2022.

Dossier ressources éducation santé environnement [en ligne].

Disponible sur <https://agir-ese.org/> (consulté le 17 juillet 2023)

QUESTION 1 (7 points) :

L'urbanisme a pour objectif l'organisation et l'aménagement des espaces de la ville, en vue d'assurer le bien-être de l'Homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.

Montrer que l'aménagement des espaces urbains est un déterminant de santé.

QUESTION 2 (7 points) :

Expliquer comment les politiques de santé et les politiques sociales visent à réduire les inégalités territoriales de santé des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Les territoires urbains

Santé publique France. L'urbanisme au service de la santé [en ligne].
La Santé en action, Mars 2022, n°459. Disponible sur
www.santepubliquefrance.fr (consulté le 17 juillet 2023).

ANNEXE 2 : L'urbanisme favorable à la santé (UFS)

**– Annexe 2A : Les rues scolaires : un dispositif local pour
contribuer à la lutte contre la pollution de l'air**

La ligue contre le cancer, 18 octobre 2021. Les rues scolaires :
un dispositif local pour contribuer à la lutte contre la pollution
de l'air [en ligne]. Disponible sur www.ligue-cancer.net (consulté
le 22 juin 2023).

**– Annexe 2B : Effets des espaces verts (végétation) et bleus (eau)
sur la santé**

Santé publique France. L'urbanisme au service de la santé [en ligne].
La Santé en action, Mars 2022, n°459. Disponible sur
www.santepubliquefrance.fr (consulté le 17 juillet 2023).

ANNEXE 3 : Les quartiers prioritaires ville (QPV)

**– Annexe 3A : Cadre de vie des quartiers prioritaires : 25 premiers
sites classés « quartiers résilients »**

Vie publique, 4 mai 2023. Cadre de vie des quartiers prioritaires :
25 premiers sites classés « quartiers résilients » [en ligne]. Disponible sur
www.vie-publique.fr (consulté le 22 juin 2023).

– Annexe 3B : Maladies ou problèmes de santé (Extraits)

Observatoire national des politiques de la ville, 2019, Bien vivre dans les quartiers prioritaires de la ville Rapport [En ligne]. Disponible sur www.onpv.fr (consulté le 13 novembre 2023)

ANNEXE 4 : Les différents cadres politiques

– Annexe 4A : Plan National Santé Environnement (PNSE)

ANRU. La santé et le bien être dans les quartiers en renouvellement urbain [en ligne]. *Les carnets de l'innovation*, 30 juin 2021. Disponible sur www.anru.fr (consulté le 17 juillet 2023).

– Annexe 4B : Le PRSE, une « feuille de route santé » pour l'Île de France Institut Paris Région. La planification régionale face aux enjeux de santé environnementale 2020 [en ligne]. *Note rapide de l'Institut Paris Région*, Décembre 2020, n° 877. Disponible sur www.institutparisregion.fr (consulté le 17 juillet 2023).

– Annexe 4C : Politique de la ville

Association Ressources Urbaines. Définition : qu'est-ce que la politique de la ville ? [en ligne]. Disponible sur www.ressources-urbaines.org (consulté le 22 juin 2023).

ANNEXE 5 : Le renouvellement urbain de Pierrefite-sur-Seine

ANRU. La santé et le bien être dans les quartiers en renouvellement urbain [en ligne]. *Les carnets de l'innovation*, 30 juin 2021. Disponible sur www.anru.fr (consulté le 17 juillet 2023).

ANNEXE1

Les territoires urbains

Dans les territoires urbains, les populations sont surexposées à des risques majeurs pour la santé. Quatre des neuf principaux déterminants environnementaux de la santé sont omniprésents en milieu urbain : la pollution de l'air ; la température ; le bruit ; les caractéristiques urbanistiques (tissu urbain, cadre bâti, occupation des sols, pollutions chimiques, etc.). Or, ces expositions sont directement liées à des choix d'organisation de la ville, notamment en termes d'aménagement, d'étalement urbain et de transports, qui contribuent par ailleurs au changement climatique. En intervenant sur ces choix, il est donc possible d'agir simultanément en faveur de l'environnement et de la santé, et de protéger la santé des populations actuelles comme futures. C'est par exemple le cas des interventions visant à réduire les mobilités motorisées au profit des mobilités actives (des mobilités non motorisées, comme la marche ou le vélo), qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en générant des bénéfices sanitaires très importants via l'augmentation de l'activité physique et la réduction de l'exposition au bruit et aux polluants de l'air issus du trafic routier.

Pour illustrer l'importance des surexpositions en milieu urbain [...], on peut noter l'impact considérable des pollutions environnementales générées par les mobilités motorisées, qui sont aujourd'hui majoritaires. L'exposition chronique aux polluants de l'air ambiant est associée au

développement de nombreuses pathologies : maladies respiratoires, cardiovasculaires, neuro-dégénératives, problèmes de santé périnatale, cancers, etc. [...] En France, près des trois quarts des décès anticipés dus à la pollution de l'air sont observés dans des communes urbaines (> 2 000 habitants). [...]

Le déficit de nature en ville aggrave l'exposition à la chaleur. Cette dernière est associée à la détérioration de nombreuses pathologies : santé mentale, maladies cardio-vasculaires, respiratoires, rénales, pathologies issues de la grossesse pendant et après la naissance pour la mère et le nourrisson. Le risque est exacerbé par les effets d'îlots de chaleur urbain (ICU). Les vagues de chaleur sont aujourd'hui l'événement climatique extrême le plus meurtrier en France, totalisant plus de 39 500 décès depuis 1974 [...].

En plus de contribuer au rafraîchissement des villes, les espaces verts sont associés à une amélioration de l'état de santé globale, de la santé mentale ou encore du développement comportemental de l'enfant. Ils conduisent à une diminution de la mortalité toutes causes confondues. [...]. Les espaces verts urbains constituent ainsi des leviers d'intervention majeurs des collectivités pour faire face simultanément aux enjeux de santé publique (notamment la réduction des maladies chroniques et de leurs symptômes associés) et à ceux liés aux grands changements

Santé publique France, L'urbanisme au service de la santé [en ligne].

La Santé en action, Mars 2022, n°459.

Disponible sur www.santepubliquefrance.fr (consulté le 17 juillet 2023).

ANNEXE 2

L'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Annexe 2A - Les rues scolaires : un dispositif local pour contribuer à la lutte contre la pollution de l'air

Concernant l'amélioration de la qualité de l'air via la réduction du trafic routier, la Ligue nationale contre le cancer (LNCC) réalise la promotion du dispositif des « rues scolaires » afin de protéger les enfants. En effet, les enfants sont plus vulnérables à la pollution de l'air que les adultes en raison de l'immaturation de leurs organismes et de la fréquence à laquelle ils respirent (une fois et demie plus élevée que celle des adultes).

Les rues scolaires sont des rues où l'accès aux véhicules motorisés devant les écoles est interdit à minima aux heures d'arrivées et de sorties des élèves. Elles contribuent à créer un environnement favorable à la santé via notamment :

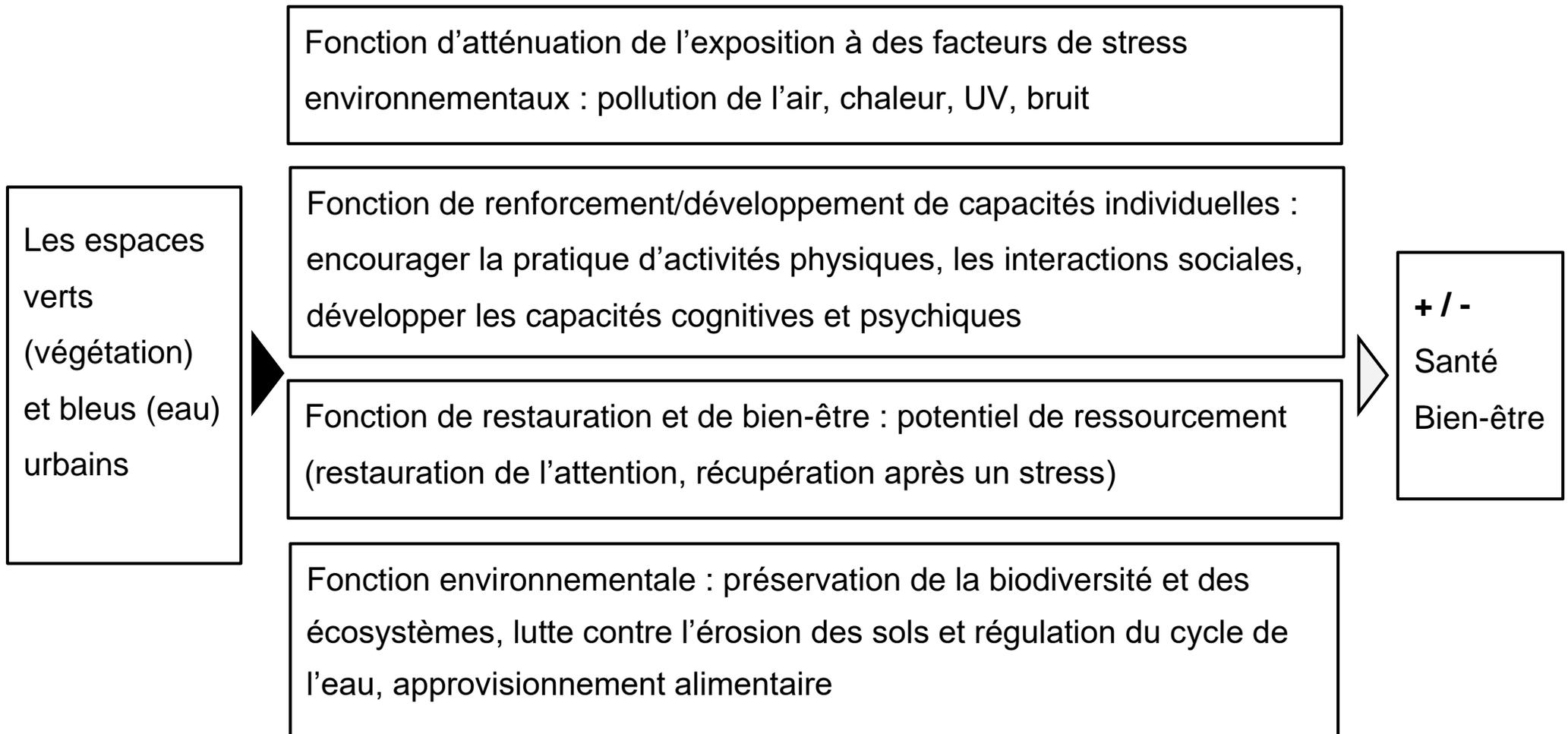
- La sécurisation des abords des écoles ;
- La réduction des polluants aux abords des écoles ;
- La promotion de l'activité physique ;
- La création d'un espace de convivialité en dehors de l'école. [...]

La ligue contre le cancer, 18 octobre 2021.

Les rues scolaires : un dispositif local pour contribuer à la lutte contre la pollution de l'air [en ligne].

Disponible sur www.ligue-cancer.net (consulté le 22 juin 2023).

Annexe 2B : Effets des espaces verts (végétation) et bleus (eau) sur la santé



Santé publique France. L'urbanisme au service de la santé [en ligne]. *La Santé en action*, Mars 2022, n°459. Disponible sur www.santepubliquefrance.fr (consulté le 17 juillet 2023).

ANNEXE 3

Les quartiers prioritaires ville (QPV)

Annexe 3A : Cadre de vie des quartiers prioritaires : 25 premiers sites classés « quartiers résilients ».

[...] 70 % des habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) indiquent avoir été confrontés à des températures trop élevées pendant l'été, contre 56 % au niveau national selon une enquête d'un institut de sondage menée en 2022.

[...]

Selon l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, « le taux de pauvreté y est 3 fois plus élevé que la moyenne métropolitaine, et le taux de chômage y est 2,5 fois supérieur [...] Nombre de quartiers prioritaires sont en situation de désert médical, et les maladies chroniques sont prévalentes (+ 7 points pour le diabète et + 6 points pour l'asthme pour les habitants des QPV que pour le reste des Français) ».

D'après l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), ces quartiers en renouvellement urbain souffrent également :

– d'une surexposition aux nuisances environnementales, en matière de pollution atmosphérique et sonore (proximité fréquente avec des infrastructures routières) ;

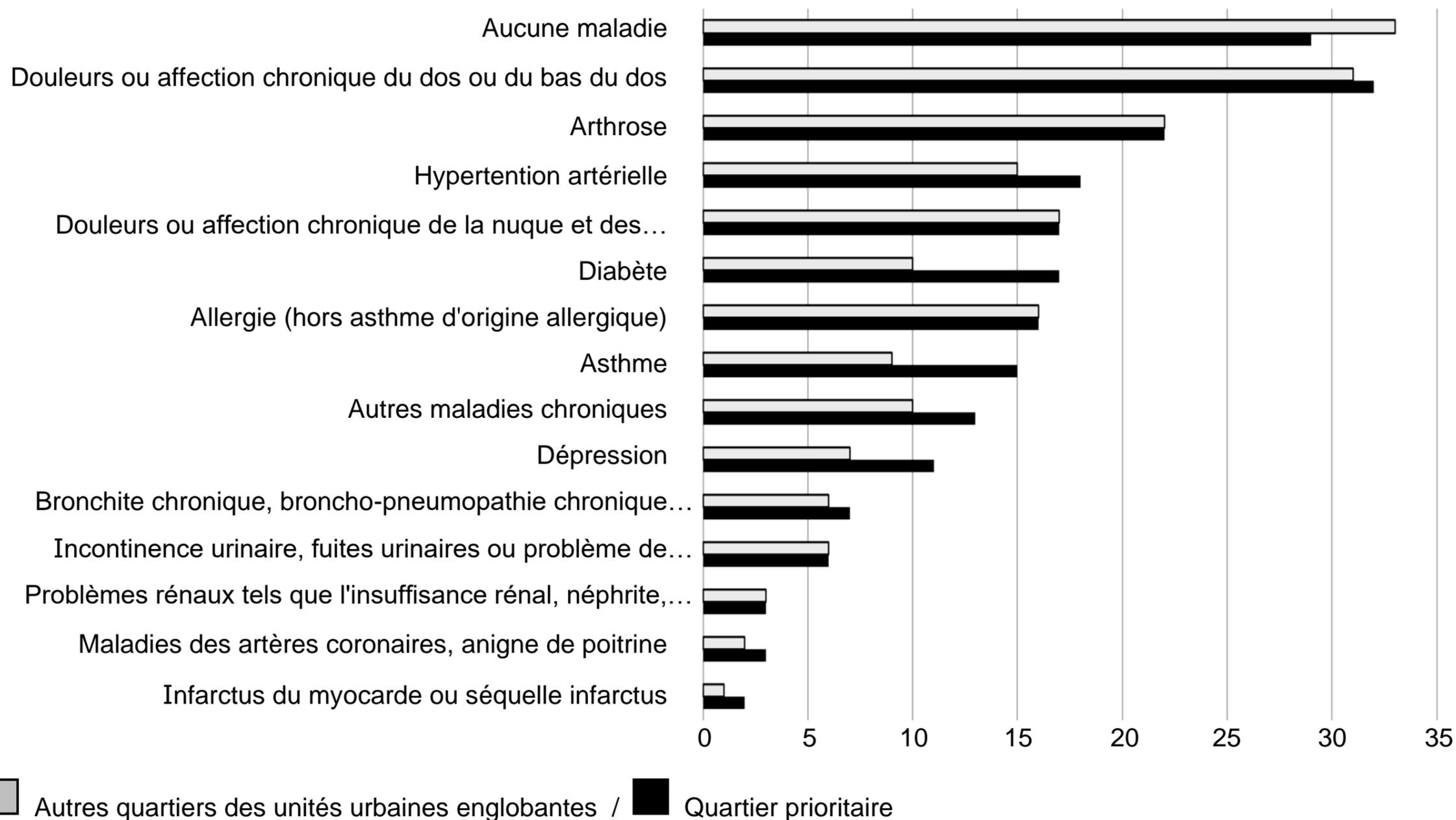
- d'effet d'îlot de chaleur urbain ;
- ou de sous-performance énergétique des logements.

Vie publique, 4 mai 2023.

Cadre de vie des quartiers prioritaires : 25 premiers sites classés
« quartiers résilients » [en ligne].

Disponible sur www.vie-publique.fr (consulté le 22 juin 2023).

Annexe 3B : Maladies ou problèmes de santé (Extraits)



Lecture : maladies ou problèmes de santé, au cours des 12 derniers, déclarés par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des autres quartiers.

Observatoire national des politiques de la ville, 2019, Bien vivre dans les quartiers prioritaires de la ville, *Rapport* [EN LIGNE].

Disponible sur www.onpv.fr (consulte le 13 novembre 2023)

ANNEXE 4

Les différents cadres politiques

Annexe 4A : Plan National Santé Environnement (PNSE)

À la suite des tables rondes du Grenelle de l'environnement, les Plans nationaux santé environnement (PNSE 1 2004-2008, PNSE 2 2009-2014, PNSE 3 2015-2019, PNSE 4 2020-2024) témoignent d'une volonté des deux ministères chargés de l'Environnement et de la Santé de réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé pour permettre à chacun de vivre dans un cadre de vie favorable à la santé. Les PNSE sont renouvelés tous les cinq ans et sont inscrits dans le code de la santé publique. Ils portent ainsi des engagements concernant la réduction de nuisances environnementales ayant un impact potentiel sur un certain nombre de pathologies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, pathologies respiratoires, neurologiques...) ou la réduction des inégalités environnementales liées à l'âge, à l'état de santé, au contexte socio-économique ou encore au territoire de vie.

ANRU. La santé et le bien être dans les quartiers en renouvellement urbain [en ligne].

Les carnets de l'innovation, 30 juin 2021.

Disponible sur www.anru.fr (consulté le 17 juillet 2023).

Annexe 4B : Le PRSE, une « feuille de route santé » pour l'Île de France

L'Île-de-France connaît son troisième plan régional santé environnement (PRSE3), réalisé par la DRIEE (1) et l'Agence régionale de santé (ARS) pour la période 2017-2021. Il a vocation à articuler les démarches régionales existantes ou en cours d'élaboration autour de quatre axes :

- préparer l'environnement de demain pour une bonne santé ;
- surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé ;
- travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé ;
- protéger et accompagner les populations vulnérables.

Le PRSE3 constitue une feuille de route santé mobilisant plusieurs leviers d'action : le financement (pour lutter contre l'habitat indigne et les impacts sanitaires de la précarité énergétique), l'approfondissement des connaissances (zones de multi-exposition, dont effets des Îlots de chaleur urbains), l'accompagnement (mise en place de plans de sécurité sanitaire pour l'alimentation en eau potable) et la veille sanitaire (surveillance des nuisances sonores autour des aéroports, ou surveillance régionale des pollens dans le cadre de la prévention de l'asthme et des allergies).

(1) Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

Le PRSE3 est composé de fiches d'action, dont la première porte sur la prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement.

Institut Paris Région. La planification régionale face aux enjeux de santé environnementale 2020 [en ligne].

Note rapide de l'Institut Paris Région, Décembre 2020, n° 877.
Disponible sur www.institutparisregion.fr (consulté le 17 juillet 2023).

Annexe 4C : Politique de la ville

La politique de la ville est une politique publique nationale qui vise le développement des quartiers qui cumulent nombre de difficultés de tous ordres (social, économique, scolaire, accès aux droits, etc.).

Elle s'attache à :

- réduire les inégalités entre les quartiers de la politique de la ville et les territoires au sein desquels ils s'inscrivent ;
- améliorer les conditions de vie dans les quartiers les plus défavorisés. [...]

Le contrat de ville, copiloté à l'échelle intercommunale par l'État et l'intercommunalité (communauté d'agglomération, communauté de communes, établissement public territorial) traduit les objectifs de développement d'un quartier prioritaire. [...]

Conclu à l'échelle intercommunale pour six ans, le contrat de ville repose sur trois piliers :

– la cohésion sociale : le contrat de ville prévoit des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs pour favoriser le lien social sur le territoire ;

– le renouvellement urbain et le cadre de vie : le contrat de ville programme la réhabilitation ou la reconstruction de logements sociaux, le soutien aux copropriétés à l'accession à la propriété, la réalisation d'équipements collectifs et le développement de l'attractivité des quartiers ;

– le développement économique et l'emploi : le contrat de ville mobilise les dispositifs du service public de l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires.

Association Ressources Urbaines. Définition : qu'est-ce que la politique de la ville ? [en ligne].

Disponible sur www.ressources-urbaines.org (consulté le 22 juin 2023).

ANNEXE 5

Le renouvellement urbain de Pierrefitte-sur-Seine

La Ville de Pierrefitte-sur-Seine s'est saisie de l'opportunité du renouvellement urbain pour porter une réflexion globale sur la santé en visant d'abord l'atténuation des nuisances environnementales avant de réfléchir à des prescriptions générales favorisant la santé dans le projet. [...] Bénéficiant de financements dédiés, la collectivité a déployé une démarche d'Urbanisme favorable à la santé (UFS) dans le cadre de son Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), la première en Île-de-France. [...]

Créer un jardin apaisé au cœur du secteur Joncherolles.

Le projet urbain prévoit de renforcer la place des espaces verts dans le quartier, avec l'ambition d'y intégrer des aires de jeux et d'activité physique faisant actuellement défaut, à destination des jeunes. L'étude d'UFS a montré que cette programmation pouvait être complétée en réalisant également un jardin dit « apaisé ». Le jardin apaisé vise à offrir un lieu plus tourné vers les pratiques de contemplation, de ressourcement. Concrètement, ce jardin apaisé ne nécessiterait pas une surface extensive (projet sur 500 m² environ), mais intégrerait les éléments récurrents dans les jardins thérapeutiques : diversité des espèces végétales, présence de l'eau courante [...].

ANRU. La santé et le bien être dans les quartiers en renouvellement urbain [en ligne]. *Les carnets de l'innovation*, 30 juin 2021. Disponible sur www.anru.fr (consulté le 17 juillet 2023).